

REPUBLIQUE FRANCAISE

le 3 mars 2017

INTERVENTION du 3 mars 2017

Inauguration et mise en service de l'usine de Deshauteurs

Madame la Président du Conseil Départemental
Monsieur le Président du SIAEAG, Monsieur le Maire, cher Laurent
Monsieur le Maire de la Ville de Sainte Anne, cher Christian
Mesdames, Messieurs les élus
Mesdames Messieurs,

Quelques mots pour vous témoigner ma grande satisfaction aujourd'hui à l'occasion de l'inauguration de l'usine de Deshauteurs forte d'une capacité de production d'eau potable renforcée.

Une réalisation nécessaire eu égard aux difficultés rencontrées sur les réseaux d'eau potable dans ce secteur et qui contribuera, j'en suis sûr, à l'amélioration du rendement des réseaux et au bien-être des populations des communes de Gosier, Sainte-Anne, Saint-François et La Désirade.

Tous ici, nous connaissons la problématique de l'eau en Guadeloupe, ses conséquences et ses enjeux. Ce liquide précieux si nécessaire à la vie représente un enjeu capital de développement économique et de rééquilibrage du territoire.

Et je veux saluer toutes les initiatives entreprises pour garantir l'accès durable à l'eau potable de la population.

Vouloir résoudre la problématique de la production, de la gestion et de la distribution d'eau ne peut et ne doit plus être une action unilatérale de tel ou tel acteur et je suis d'autant plus ravi qu'il s'agit d'une volonté partagée par nos exécutifs respectifs et mis en œuvre très rapidement de part et d'autre.

Parallèlement aux actions menées par le Département, cette année 2016 a permis à notre majorité régionale de renforcer les interventions aux côtés des Communautés d'Agglomérations et du SIAEAG.

Je pense notamment à la Réunion du 26 octobre ou à la demande du Président CHALUS les différentes parties l'État, le Département la CASBT le SIAEAG et la ville de Capesterre Belle-Eau ont su tant bien que mal se mettre ensemble et proposer des solutions de moyen et long termes et ce afin de rétablir durablement l'alimentation en eau potable dans la commune de Capesterre Belle-Eau mettant fin à un conflit entamé plus tôt par les riverains de Capesterre. Je pense également à la volonté de la Collectivité Régionale de faire de la question de la gestion de l'eau un thème de coopération crucial du territoire, qui a trouvé un cadre légitime à travers la 1ère Conférence Territoriale de l'Action Publique territoriale (CTAP) pour une rationalisation de l'action publique territoriale le 5 décembre dernier, présidée par le Président de Région en concertation avec l'État et les autres collectivités territoriales.

Vous l'aurez compris ces différentes interventions de la Collectivité Régionale visaient prioritairement à accélérer le retour de l'eau dans les robinets des Guadeloupéens et ce toujours dans une démarche pragmatique et opérationnelle.

Notre politique se dessine en 3 phases :

A court terme, accroître les efforts sur le renouvellement et la modernisation des réseaux d'adduction et de distribution via des interventions en subvention d'investissement pour l'acquisition de matériels (notamment les surpresseurs) et la réalisation de travaux nécessaires pour augmenter la fiabilité des réseaux de distribution dans les zones difficiles identifiées.

A moyen et long terme par la sécurisation, et je pense notamment à la mobilisation des fonds européens pour aider et faciliter le financement des usines de production supplémentaires dont vous avez une illustration concrète sous vos yeux.

Ainsi par exemple, le dossier de l'usine de Deshauteurs a reçu un avis favorable du Comité Régional Unique de Programmation (CRUP) en décembre 2016 pour un plan de financement suivant :

-FEDER : 1 425 000€

-ETAT (Bop 123) : 500 000 € -Office de l'eau : 250 000 € -Département : 725 000 € TOTAL : 2 900 000 €

Par ailleurs j'en profiterai pour rappeler que 11 dossiers EAU du département ont été validés pour un montant total de 16,125 M€ dont 11,435 M€ de FEDER dont le dossier de Deshauteurs au titre du plan d'urgence sur l'eau visant à améliorer la qualité de l'approvisionnement en eau potable.

Ces dossiers sont instruits par le service environnement et la DEAL et nous continuerons à accompagner et conseiller les porteurs de projet dont le Département pour financer au mieux leurs dossiers.

En définitive, vous en conviendrez notre démarche commune est la bonne, et les résultats palpables.

Mesdames, Messieurs, je crois en notre capacité de réussir ensemble le grand défi de l'Eau en Guadeloupe. Cette coopération inédite porte ses fruits et nous entendons, avec l'ensemble des acteurs, intensifier nos efforts pour l'épanouissement des hommes et des femmes de Guadeloupe notamment lors de la toute nouvelle Conférence Territoriale de l'Action Publique territoriale (CTAP) dès cette année 2017 consacrée à la gouvernance du service public de l'eau.

Je vous remercie de votre attention.